

Résumés des articles

L'a priori et l'a posteriori en économie, par Philippe Mongin

Un article précédent étudiait la distinction sémantique de l'analytique et du synthétique et l'appliquait à la micro-économie; celui-ci confronte les propositions micro-économiques fondamentales à la distinction épistémologique de l'a priori et de l'a posteriori (ou de l'empirique), tout en s'efforçant de systématiser les quatre concepts. Après avoir repris la définition kantienne de l'a priori et le problème célèbre du synthétique a priori, on met en place deux grandes interprétations des propositions fondamentales, l'empirisme (illustré par l'école classique anglaise) et l'apriorisme (illustré par von Mises au sein de l'école néo-classique autrichienne). On récuse les deux interprétations – la seconde avec plus de détail que la première. On conclut que les propositions fondamentales sont synthétiques, mais ni a priori, ni a posteriori; cette catégorie échappe aux découpages ordinaires. On défend l'interprétation nouvelle en étudiant la loi des rendements décroissants et l'hypothèse de convexité des ensembles de production.

Mots clés : *a priori*, *a posteriori*, empirique, synthétique *a priori*, empirisme, apriorisme, Kant, von Mises, loi des rendements décroissants, convexité, additivité, théorie du producteur.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : B41, B21, D20.

Innovation et effet de remplacement du monopole : le cas des ressources non renouvelables, par Jean-Christophe Poudou

Selon Arrow (1962), face à une innovation de procédé (réductrice de coût) une firme monopolistique subit l'effet de remplacement à savoir que la valeur qu'elle lui accorde est sous optimale et inférieure à la valeur de compétition technologique du brevet qui lui correspond. Nous transposons cette problématique dans le cadre d'une économie exploitant une ressource épuisable. En considérant les incitations à innover immédiatement, on peut alors montrer que le résultat de sous-incitation du monopole n'est pas toujours vérifié et parfois même se renverse : le monopole minier exhibe une propension à ne pas « s'endormir sur ses lauriers » lorsque la demande de la

ressource présente une élasticité « fortement » croissante. En élargissant le résultat au cas des incitations dynamiques, nous montrons que le monopole adopte parfois plus vite l'innovation que la firme en concurrence.

Mots clés : ressources épuisables, incitations à l'innovation, monopole.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : Q30, O31.

Le laboratoire commun de recherche : quelles implications pour une politique de la concurrence ?, par Marie-Laure Cabon-Dhersin

Le laboratoire commun de recherche (Joint Research Lab) est-il préférable à la non-coopération en R&D et sous quelles conditions ? Il est habituel de considérer que le bénéfice social de la coopération en R&D dépend principalement de trois facteurs : (i) le niveau de spillovers, (ii) le degré de différenciation de produit, (iii) le degré de concurrence ex-post sur le marché de la production entre les firmes participant à l'accord.

Dans cet article, nous étudions l'impact de ces trois facteurs sur les efforts d'innovation entrepris dans le cadre d'un laboratoire commun de recherche, sur les quantités produites et les profits des firmes à l'équilibre. Nous montrons que le laboratoire commun de recherche associé à une collusion sur le marché du produit peut améliorer le surplus des producteurs et celui des consommateurs relativement à la concurrence pour certaines valeurs des spillovers et du degré de différenciation des produits. Nous montrons également que cette forme de coopération conduit les firmes à innover davantage en situation de cartel de production qu'en situation concurrentielle.

Mots clés : spillovers, laboratoire commun de recherche, politique de la concurrence.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : C720, L130, D320.

Exclusion par manipulation des marchés de permis d'émission, par Sonia Schwartz

Cet article traite de l'exclusion par manipulation des marchés de permis d'émission. Dans un premier temps, nous déterminons la valeur de l'exclusion que le permis représente. Puis, nous définissons la stratégie de surachat des permis et évaluons son impact sur le prix du permis. Nous en tirons alors un certain nombre de conclusions en termes de dotations initiales et de politique économique, après avoir illustré ces résultats par une application numérique.

Mots clés : permis d'émission, prédation, dotation initiale.

Numéros de classification du *Journal of Economic Literature* : Q28, D43, L42.